



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 28 mai 2021

Heure : 08H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 7 mai 2021
2. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2015
3. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2016
4. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2016
5. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2017
6. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2018
7. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2019
8. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2015
9. Mise en irrécouvrable d'une facturation de prévention
10. Mise en irrécouvrable de factures d'intervention
11. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
12. Mise en irrécouvrable d'une facture de prévention incendie pour cause de faillite
13. - Dispense de service pour raison de quarantaine COVID-19

14. – Dispense de service en vue de participer à une formation (recyclage) GRIMP
 15. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
 16. Autorisation à l'amicale du personnel de la zone de mettre en vente des nœuds papillon pour soutenir la Belgique au Championnat d'Europe de football
 17. Proposition conseil de zone - Nomination à titre sapeur-pompier volontaire après une démission volontaire
 18. Proposition Conseil de zone - Nomination à titre sapeur-pompier volontaire après une démission volontaire
 19. Proposition Conseil de zone – Procédure de promotion au grade de coordinateur secouriste-ambulancier volontaire – Prise d'acte des résultats – Nomination à titre stagiaire
 20. Proposition Conseil de zone - Financement des dépenses extraordinaires budget 2021 - Consultation de marché et conditions
 21. Ordonnancement des mandats N° 312 au N° 313
 22. Ordonnancement des mandats N° 314 au N° 334
- Points adjoints à la séance :
23. Ethias - Assemblée générale
 24. Ordonnancement des mandats N° 335 au N° 346

Le Secrétaire de zone

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO